

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche sur Yon, le 12 Décembre 2011

LA CCI ET LE DÉPARTEMENT MOBILISENT LES ENTREPRISES VENDÉENNES SUR LE PROJET D'ÉOLIEN OFFSHORE

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la France s'est fixé l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à 23% de la consommation totale d'énergie d'ici 2020.

Cette orientation stratégique d'envergure sera portée, entre autres, par le développement des **énergies marines renouvelables** (EMR), et notamment de l'éolien offshore.

Ainsi, la construction d'une capacité éolienne en mer de 6000 MW est envisagée, soit un parc d'environ 1200 éoliennes capables de produire 3,5% de la consommation électrique.

Courant 2011, une première tranche de parcs éoliens a fait l'objet d'un appel d'offre portant sur la construction et l'exploitation de 3000 MW sur 5 zones du littoral français, dont une au large de Saint-Nazaire.

En **avril 2012, une deuxième phase** suivra avec le lancement d'un nouvel appel d'offre. En ce qui concerne la région Pays de Loire, une seconde zone d'exploitation potentielle a été identifiée entre l'île d'Yeu et l'île de Noirmoutier. Ce projet, dit « **des Deux Iles** », contribuera de fait à la production des 3000 MW supplémentaires nécessaires à la réalisation de l'objectif (6000 MW).

Le programme éolien offshore global représentera un investissement de l'ordre de 20 milliards d'euros et génèrera un potentiel d'activité évident pour les territoires concernés.

Face à ces perspectives, la Chambre de Commerce et d'Industrie et le département de la Vendée, avec l'appui de Vendée Expansion, se sont engagés dans une démarche conjointe afin d'aider les entreprises vendéennes à saisir les multiples opportunités offertes par cet ambitieux programme.





La CCI et Vendée Expansion, se proposent de :

- ↔ **Relayer l'information** auprès des entreprises
- ↔ **Rencontrer les entreprises** intéressées pour leur permettre d'évaluer leur capacité à entrer dans la filière
- ↔ Les **orienter** vers les bons interlocuteurs
- ↔ **Valoriser les savoir-faire** et les compétences présents sur notre département
- ↔ Permettre aux entreprises, si elles le souhaitent, d'agir dans le cadre de **dynamiques collaboratives**

L'enjeu pour l'économie vendéenne est bien entendu majeur et concerne toutes les entreprises, et notamment celles dont l'activité est la sous-traitance, la maintenance et l'environnement global que la mise en place d'un parc éolien implique.

Pour la CCI et le département, un objectif : **informer, mobiliser et regrouper les entreprises** afin qu'elles participent activement au développement de la filière éolienne.

Le panel des secteurs susceptibles d'être visés par ce marché est particulièrement large, les impacts de la réalisation et de l'exploitation d'un parc offshore dépassant très largement les métiers directement liés à l'éolien.

Comme dans toute opération d'une telle envergure, il est important pour les entreprises de s'impliquer le plus en amont possible pour être à même d'adapter leur offre au mieux.

Contact CCI Vendée :

Mikaël Vincent

T: 02.51.45.32.13

mikael.vincent@vendee.cci.fr

Contact Vendée Expansion :

Hervé le Pollozec

T: 02.51.44.91.08

h.lepollozec@vendee-expansion.fr